

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{eme}
Nom de site	RUE FERNARD LEGER	Numéro	T19469
Adresse du site	15-21, rue Fernand Leger	Hauteur	R+6 (37.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Copro du 15-21 rue Fernand leger	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) orientées vers les azimuts 60°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres et balcon)	Vis-à-vis (25m)	R+1, R+4
Estimation	2G/3G/4G/5G : 60° < 2V/m - 180° < 3V/m - 300° < 2V/m 5G (3500) : 60° < 2V/m - 180° < 3V/m - 300° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	35.60m		

Incidence visuelle

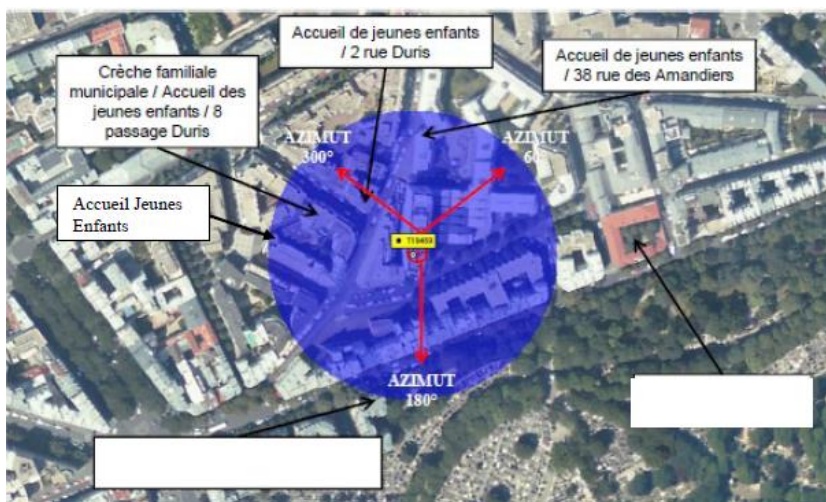
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 60°, 180° et 300°. (800/900/1800/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



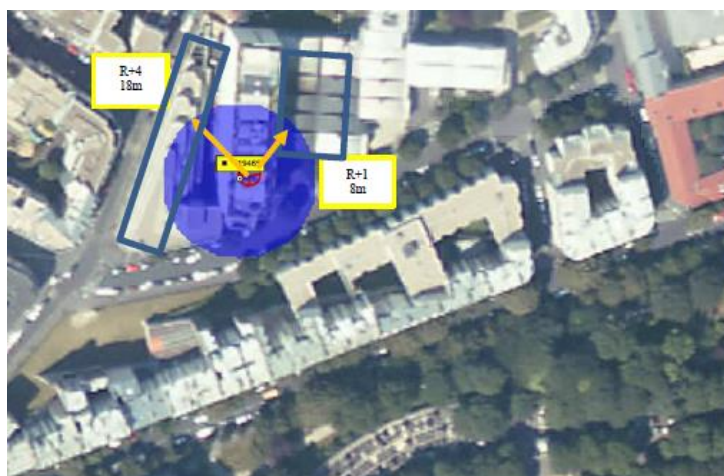
Rayon 100m

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom	Nature	Adresse	Situé dans un lobe principal d'une antennes	Niveau de champmax reçu (% t V/m)	Distanc en m
Commune de Paris	Accueil de jeunes enfants	2 rue Duris 75020 PARIS	oui	<1	57
Crèche collective municipale	Accueil de jeunes enfants	8 passage Duris 75020 PARIS	oui	<1	76
AOCSA la 20 ^{ème} chaise	Accueil de jeunes enfants	38 rue des Amandiers 75020 PARIS	non	<1	86
Accueil de Jeunes Enfants	Accueil de jeunes enfants	4 passage Duris 75020 PARIS	non	<1	105

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 15-21 RUE FERNAND LEGER 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	13.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 15-21 RUE FERNAND LEGER 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

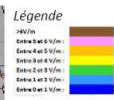
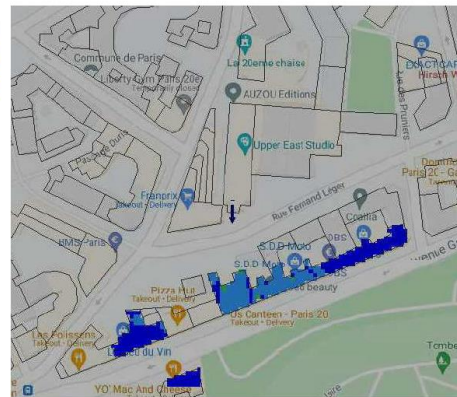
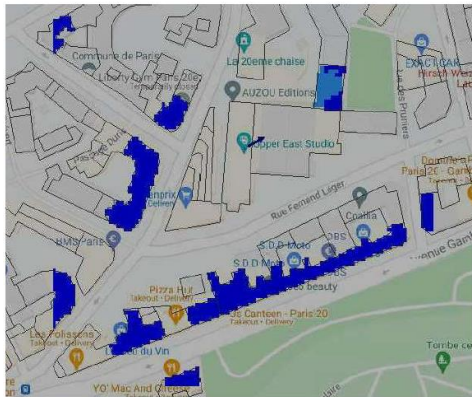
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 60°

b. Azimut 180°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle



Etat projeté : non visible depuis la rue



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

